

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 105

5 mars 1997

SOMMAIRE

A.N.N.L. S.A., Luxembourg	page 5006	Güth Dächer und Fassaden S.A., Luxembourg	4998
Benelboard S.A., Luxembourg	5016	Haegin Immobilière S.A., Luxembourg	4998
B.K.S., S.à r.l., Grevenmacher	5016	Harcos Gestion Immobilière S.A., Luxembourg	4998
Bondani et Cie, S.à r.l., Luxembourg	5017	Helen Holdings S.A., Luxembourg	4999
(Au) Bon Marché, S.à r.l., Dudelange	5008	Hemmen Sport, S.à r.l., Moutfort	5030
Boucherie Fach, S.à r.l., Belvaux	5015	Henkel Ré S.A., Luxembourg	5000
Brixen S.A., Luxembourg	5006	Heroville S.A., Luxembourg	4999
Café de l'Opéra, S.à r.l., Luxembourg	5006	Hifin S.A., Luxembourg	4996
Carrelages Wacht, S.à r.l., Grevenmacher	5017	Hoffmann-Thill Centrale d'Achats, S.à r.l., Luxbg	5030, 5031
CAVILUX, Compagnie des Alcools et Vins de Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	5017	Hoffmann-Thill Topaze, S.à r.l., Mersch	5032, 5033
Chaleur Appliquée, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	5018	House Finish Enterprise S.A., Luxembourg	5027
Chauffage Central Mosella, S.à r.l., Mertert	5018	HPI-Holding de Participations Internationales S.A., Luxbg	5000
(Le) Chevalier, S.à r.l., Bascharage	5005	Hugetex S.A.H., Luxembourg	5022
Cimet, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	5018	Ibercar, GmbH, Grevenmacher	5035, 5036
Compagnie Financière Hirouker S.A., Luxembourg	5018	ICCL Communications Luxembourg, S.à r.l., Pétange	5000
Compcom, S.à r.l., Luxembourg	5019	IC Europe, S.à r.l., Luxembourg	5001
Component Holding S.A., Luxembourg	5016	I.F.P. Luxembourg S.A., Luxembourg	5033
Computer Business Center S.A., Luxembourg	5019	Il Gelato, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	5033
Concept Immobilière S.A., Luxembourg	5018	Imexo, S.à r.l., Walferdange	5000
Decision Consult S.A., Luxembourg	5019	Immobilière d'Avrignac S.A., Luxembourg	5036
Denare S.A., Strassen	5019	Immobilière Dorique S.A., Luxembourg	5036
Dentaltechnik Maus und Bauer, S.à r.l., Bech-Kleinmacher	5020	Immobilière Felgen S.A., Munsbach	5002
Diam S.A.H., Esch-sur-Alzette	5019	Immostrassen, S.à r.l., Luxembourg	4997
D.I.D. International, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	5020	Immo T.P. S.A., Luxembourg	5033
Dromer S.A., Luxembourg	5022	Incodis S.A., Luxembourg	5037
Dune Immobilière S.A., Luxembourg	5005	Indas International S.A., Luxembourg	5001
Duwo Auto, S.à r.l., Elvange	5021	Indec S.A., Luxembourg	5002
Editop, S.à r.l., Heisdorf	5022	Indopharm, S.à r.l., Luxembourg	5039, 5040
Eureco, S.à r.l., Luxembourg	5024	Induco Holding S.A., Luxembourg	5001
European Informatics Center, S.à r.l., Steinfort	5024	INN Side Hôtel (Luxembourg) S.A. Holding, Luxembg	5001
Euro TV Development, S.à r.l., Luxembourg	5025	Institut Mobilier Européen S.A., Luxembourg	5002
Faarwegeschaefst Kaeldall, GmbH, Kayl	5021	Interactive S.A., Luxembourg	5003
Fabre Domergue Ré, Luxembourg	4994	Interfinance & Consulting S.A.H., Luxembourg	5003
FBF Financial Engineering Services, S.à r.l., Strassen	5025	Interim Job, S.à r.l., Luxembourg	5037
FCS-Lux, S.à r.l., Alzingen	4994	International Advice and Software Company, S.à r.l., Strassen	5038
FIDCO, Fishing International Development Company S.A., Luxembourg	4994	International Oil Transport S.A., Ehnen	5038
Financière Tiara S.A., Luxembourg	4994	Intervisual S.A., Luxembourg	5003
Five Star S.A., Luxembourg	4995	Investissements Immobiliers Européens S.A., Luxembg	5037
Fleurs du Temps, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	5026	Isac S.A.H., Luxembourg	5004
Fortress, Luxembourg	4995	I.S.B.I. S.A., Luxembourg-Kirchberg	5004
Forvest H.S.A.	5028, 4995	Isselba Finanz International A.G., Luxembourg	4999
Freez***Cool S.A., Mamer	4995	Jarola Design Holding, S.à r.l., Luxembourg	5002
FSL Real Estate S.A., Luxembourg	4995	Jucalux, S.à r.l., Luxembourg	5003
Gabelli Gestion de Patrimoine S.A., Luxembourg	4996	Kamakura, S.à r.l., Luxembourg	5038
Gambro S.A., Luxembourg	4996	Kamen S.A., Luxembourg	5039
Garage Ferro & Cie, S.à r.l., Alzingen	4996	Kartheiser Management, S.à r.l., Luxembourg	5003
Garage Moze et Fils, S.à r.l., Luxembourg	5030	Katto Financial S.A.H., Luxembourg	5004
Garage Valentine Meris, S.e.c.s., Luxembourg	4995	Kende Pharma International S.A., Luxembourg	5023, 5024
Geduno S.A., Luxembourg	4997	Ko-Ken Europe S.A., Luxembourg	5005
Genprom S.A., Luxembourg	4996	Königlich-Sächsisches Wein U. Sektcontor S.A. Lux, Dr Albert Prinz von Sachsen, Herzog zu Sachsen, Grevenmacher	5037
Geoinvest S.A., Luxembourg	4997	Kotroczo & Cie, S.à r.l., Wormeldange	5040
Giezendanner Luxembourg, S.à r.l., Luxbg	5026, 5027, 5028	Langonnaise S.A.H., Luxembourg	5004
G M Décorations, S.à r.l., Luxembourg	5029	Linar S.A., Luxembourg	5038
Graff & Fils, S.à r.l., Luxembourg	5025	Meloc, S.à r.l., Luxembourg	5039
Grafikbuero, S.à r.l., Luxembourg	5029	Start 97, S.à r.l., Bertrange	5007
(Le) Grand S.A., Luxembourg	5005, 5006	(Les) Trois GES Immobilière, S.à r.l., Dudelange	5040
Grandes Marques Groupe S.A., Luxembourg	4997	Tridim, S.à r.l., Rollingen/Mersch	5014
Gras Savoye Luxembourg S.A., Luxembourg	4994	Western Star Luxembourg S.A., Luxembourg	5008
GS Ré, Luxembourg	4998		
Gupa Investment S.A., Luxembourg	5030		

FABRE DOMERGUE RE.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.099.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45637/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FCS-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Alzingen, 58, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 49.274.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(45638/525/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FIDCO, FISHING INTERNATIONAL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 11.637.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau USD 11.563,66

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

Signature.

(45641/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FINANCIERE TIARA, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.205.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 94, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour FINANCIERE TIARA, Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

(45644/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GRAS SAVOYE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1210 Luxembourg, 11, rue Barblé.
R. C. Luxembourg B 38.717.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 1^{er} juillet 1986, acte publié au Mémorial C, n° 279 du 2 octobre 1986.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRAS SAVOYE LUXEMBOURG S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(45659/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FIVE STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.862.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 487, fol. 42, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour FIVE STAR S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(45645/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FORTRESS.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.577.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45646/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FREEZ*COOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8237 Mamer, 7, rue Henri Kirpach.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange en date du 28 novembre 1996:

Il résulte dudit procès-verbal que deux titres au porteur ont été créés.

Pétange, le 28 novembre 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 86, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45648/762/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FSL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 43.057.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 1996, vol. 485, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FSL REAL ESTATE S.A.
Signature

(45649/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

**GARAGE VALENTINE MERIS, Société en commandite simple,
(anc. GARAGE MERIS ET CIE).**

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.
R. C. Luxembourg B 16.250.

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale du 2 décembre 1996

Il résulte des décisions d'une assemblée générale tenue le 2 décembre 1996 que l'article 3 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. Raison sociale.** La raison et la signature sociales sont GARAGE VALENTINE MERIS.»

Pour extrait conforme
Signature
Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 1996, vol. 487, fol. 55, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(45653/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GABELLI GESTION DE PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 43.058.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 1996, vol. 485, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GABELLI GESTION DE PATRIMOINE S.A.

Signature

(45650/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GAMBRO, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A. boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 23.732.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45651/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GARAGE FERRO & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Alzingen, 580, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 15.695.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(45652/525/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GENPROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 28 novembre 1996

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, Monsieur Norbert Dumarey, Madame Regina Tack et Madame Frida De Ridder pour l'exercice de leurs fonctions.

Les sociétés TASWELL INVESTMENTS LTD, CARDALE OVERSEAS INC et KELWOOD INVESTMENTS LTD ont été nommées administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Le siège a été transféré du 16, rue Giselbert, L-1627 Luxembourg au 13, rue Bertholet L-1233 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 85, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45656/614/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 49.454.

Constituée en date du 28 novembre 1994, par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 103 du 13 mars 1995.

Les bilans aux 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 1996, vol. 487, fol. 93, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(45670/743/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GEDUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.249.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 487, fol. 42, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour GEDUNO S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(45654/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GEDUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.249.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 487, fol. 42, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour GEDUNO S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(45655/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GEOINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.749.

Le bilan de liquidation au 18 octobre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 1996, vol. 486, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(45657/567/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GRANDES MARQUES GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2326 Luxembourg, 8, rue Nicolas Petit.
R. C. Luxembourg B 44.822.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 1996, vol. 487, fol. 63, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 décembre 1996.

Pour la Société
FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
Signature

(45658/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

IMMOSTRASSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 37.180.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 mai 1991, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 443 du 23 novembre 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 janvier 1995, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 239 du 2 juin 1995.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 1996, vol. 487, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOSTRASSEN, S.à r.l.
KPMG EXPERTS COMPTABLES
Signature

(45675/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GS RE.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.131.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45660/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 46.693.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 1996, vol. 487, fol. 74, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(45661/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
H. R. Luxemburg B 46.693.

Auszug aus dem Protokoll der jährlichen Hauptversammlung, die am 25. März 1996 am Gesellschaftssitz stattfand

Die Versammlung hat beschlossen:

- die Bilanz zum 31. Dezember 1995 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung, so wie sie vorgelegt wurden, einstimmig zu genehmigen und beim Gericht zu hinterlegen;
- den Rücktritt der Gesellschaft BUSINESS AND FINANCE ENGINEERING Limited, mit Sitz in Dublin (Irland) vom Amt des Kommissars zu akzeptieren und die Gesellschaft EUROPEAN AUDITING S.A., mit Sitz in Tortola (B.V.I.) einstimmig zum neuen Kommissar zu wählen;
- den Verwaltungsratsmitgliedern und dem austretenden Kommissar alle Entlastung zu erteilen bis zum heutigen Tag;
- gemäß Artikel 4 der Gesellschaftsstatuten, fünf Prozent des erwirtschafteten Gewinns als Reserve zurückzulegen und den Restbetrag des Gewinns auf das nächste Geschäftsjahr zu übertragen.

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 1996, vol. 487, fol. 74, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45662/576/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HAEGIN IMMOBILIÈRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.753.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 1996, vol. 485, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HAEGIN IMMOBILIÈRE S.A.

Signature

(45663/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HARCOS GESTION IMMOBILIÈRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.327.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 1996, vol. 485, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HARCOS GESTION IMMOBILIÈRE S.A.

Signature

(45664/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 91, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(45665/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.283.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 19 mars 1996 à 10.00 heures
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- L'Assemblée prend acte de la démission de M. Gérard Coene, administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de nommer en son remplacement

Monsieur Joseph Winandy, administrateur de sociétés, demeurant à Itzig

qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire. Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Pour copie conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 91, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45666/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HEROVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 41.063.

Constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à L-Bettembourg, en date du 28 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 554 du 28 novembre 1992.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue le 19 novembre 1996 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Démission a été accordée à Monsieur Enea Foletti de sa fonction d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de son mandat.

- Monsieur Claudio G. Fontana, expert-comptable, demeurant à CH-Morbio Superiore, a été nommé nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur assumera la fonction de président du conseil d'administration et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Pour la société HEROVILLE S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
E. Antona C. Faber

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 87, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45669/622/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

ISSELBA FINANZ INTERNATIONAL A.G., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 43.394.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 92, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour ISSELBA FINANZ INTERNATIONAL A.G.
PRICE WATERHOUSE
Société Anonyme
Signature

(45687/579/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HENKEL RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.690.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45667/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HENKEL RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.690.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 14 mai 1996 a:

- approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 1995;
- pris acte de l'opinion du Réviseur d'Entreprises indépendant sur l'exercice 1995 et de l'absence de toutes réserves;
- approuvé les comptes de l'exercice 1995;
- constaté que la société a réalisé une perte de DM 1.168.329 au titre de cet exercice et décidé, en conséquence, de n'effectuer aucune distribution de dividendes;
- donné quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 1995;
- nommé KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, Société civile de Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, Réviseur d'Entreprises indépendant de la société. Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1997 statuant sur les comptes de l'exercice 1996;
- donné tout pouvoir au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et d'enregistrement.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1996, vol. 487, fol. 46, case 4.

(45668/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

HPI-HOLDING DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 32.942.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Bénéfice de l'exercice	LUF	2.460.867,-
Affectation à la réserve légale	LUF	(123.043,-)
Report à nouveau	LUF	2.337.824,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

Signature.

(45671/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

ICCL COMMUNICATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.
R. C. Luxembourg B 33.577.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 86, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(45673/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

IMEXO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7224 Walferdange, 4, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 48.074.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

T. Drot.

(45674/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

IC EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.839.

EXTRAIT

Suite à des cessions de parts sociales dûment approuvées par les associés et dûment signifiées à la société, le capital social fixé à 500.000 LUF, représenté par 500 parts sociales, entièrement souscrites et libérées, se répartissent comme suit:

Monsieur Alvin Mullery, Senior ingénieur, demeurant à USA 10501 Amawalk, NY, 23 Bedell RD, deux cent cinquante	250
Monsieur Pierre Rodier, ingénieur, demeurant S-WI London, 39A Chester Square, deux cent cinquante	250
Total: cinq cents parts sociales	500

Luxembourg, le 19 novembre 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 95, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45672/514/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INDAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 49.165.

Il ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue ce 31 mai 1996 que:

1. le siège social de la compagnie est transféré du 124, route d'Arlon au 18, rue Dicks à Luxembourg;
2. Monsieur Guy Glesner a démissionné de son poste d'Administrateur et que Monsieur Marc Stilmant, demeurant à Bastogne (Belgique), a été nommé Administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'an deux mille;
3. Monsieur Yves Wallers a démissionné de son poste de Commissaire aux Comptes et que Monsieur François Lentz, demeurant à Luxembourg, a été nommé Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'an deux mille.

Luxembourg, le 16 décembre 1996.

EUFIDE S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 92, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45677/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INDUCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.525.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 1996, vol. 487, fol. 63, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

Pour la Société
FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Signature

(45679/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INN SIDE HOTEL (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.
R. C. Luxembourg B 48.884.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, vol. 487, fol. 75, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 10 décembre 1996

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

(45680/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INDEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 41.614.

Constituée suivant acte reçu par M^e Marc Elter, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 9 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 632 du 31 décembre 1992; statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 114 du 17 mars 1993.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix, en date du 2 mai 1995, que les décisions suivantes ont été prises:

– Le mandat des administrateurs a été renouvelé pour une période de six ans, à savoir:

- Mlle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à L-Diekirch;
- M. Karl Guenard, maître en sciences économiques et de gestion, demeurant à F-Thionville;
- M. Didier Kirsch, maître en sciences de gestion, demeurant à F-Thionville.

M. Didier Kirsch est nommé Président du conseil d'administration.

– REVILUX S.A., 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes pour une période de six ans.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

Pour la société INDEC S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 87, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45678/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 37.773.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 2 août 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 59 du 21 février 1992.

Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 26 septembre 1996, en cours de publication.

Il résulte d'une lettre adressée à la société INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A. en date du 20 novembre 1996, que Monsieur Thierry Kraeminger a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 20 novembre 1996 que Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à L-Consdorf, a été cooptée comme administrateur en remplacement de Monsieur Thierry Kraeminger.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour la société INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

E. Antona J. Faber

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 87, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45681/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

IMMOBILIERE FELGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 17.432.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 1996, vol. 487, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

M. Felgen.

(45676/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

JAROLA DESIGN HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 51.892.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 85, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

(45688/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INTERACTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 47.484.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 77, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(45782/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INTERFINANCE & CONSULTING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.986.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 1996, vol. 485, fol. 91, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INTERFINANCE & CONSULTING HOLDING S.A.

Signature

(45783/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

INTERVISUAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.268.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 1996, vol. 487, fol. 92, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour le compte de INTERVISUAL S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(45684/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

JUCALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 62, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 22.818.

Constituée par-devant M^e Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen, en date du 14 mai 1985, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 172 du 15 juin 1985.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JUCALUX, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(45689/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.849.

Le gérant informe que le siège de la société a été transféré du 57, route d'Arlon au 47, route d'Arlon à L-1140 Luxembourg.

Pour KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER ET Cie

F. Thill

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45690/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

ISAC S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.803.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1996, vol. 487, fol. 51, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

ISAC HOLDING S.A.

Signature

(45785/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

I.S.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 36.026.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 1996, vol. 487, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1996.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(45786/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

KATTO FINANCIAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.223.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1996, vol. 487, fol. 51, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

KATTO FINANCIAL HOLDING S.A.

Signature

(45791/567/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

LANGONNAISE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 91, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(45695/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

LANGONNAISE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.492.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 10 juillet 1996 à 15.00 heures
à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Pour copie conforme

Y. Juchem
Administrateur

F. Durinck
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 91, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45696/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

KO-KEN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, rue Bitburg.
R. C. Luxembourg B 12.523.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 95, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(45692/740/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

LE CHEVALIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 105, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.013.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 1996, vol. 487, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

R. Moris.

(45697/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

DUNE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.746.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 19 décembre 1996, que:

- Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 1993 que le mandat des administrateurs expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 1998.

- Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 1996 que a été réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 1996

S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité des voix, la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(45699/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

LE GRAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.872.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 478, fol. 92, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour le compte de LE GRAND S.A.
FIDUPLAN S.A.
Signature

(45700/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

LE GRAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.872.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 478, fol. 92, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Pour le compte de LE GRAND S.A.
FIDUPLAN S.A.
Signature

(45701/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 1996.

A.N.N.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 36.243.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 novembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.
Signature

(45887/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

BRIXEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.989.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 96, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau LUF (886.048,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45898/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CAFE DE L'OPERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.

Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 1996

Les associés, représentant l'intégralité du capital social, Monsieur Schroeder Fernand et Monsieur Schroeder Daniel ont, à l'unanimité, pris la décision suivante:

Est nommé gérant technique de la section restaurant, en remplacement de Monsieur Maisonobe Frédéric, né le 5 septembre 1968 à Chamalières, demeurant à L-3250 Bettembourg, 101, rue Emile Klensch,
Monsieur Aballea Thierry, né le 9 juin 1973 à Dieuze, demeurant à F-57110 Yutz, 28A, rue du Chemin de Fer.
La réunion est close à 9 heures 30.

D. Schroeder F. Schroeder

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 97, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45899/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

START 97, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Marc Henri Michel Vangeneberg, indépendant, demeurant au 169, rue Masui, B-1030 Schaerbeek.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente et la commercialisation de produits non réglementés, ainsi que de faire l'intermédiaire commercial, en vue de procurer à ses membres des avantages directs et indirects.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Elle peut réaliser son objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et de toutes les manières et suivant les modalités qui lui apparaîtront les mieux appropriées. L'énumération ci-dessus est exemplative et non limitative.

Art. 3. La société prend la dénomination de START 97.

Art. 4. Le siège social est établi à Bertrange.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de mille francs (1.000,- LUF) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par Monsieur Marc Henri Michel Vangeneberg, prénommé.

Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Les cessions de parts à des non-associés doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elles dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'associé unique ou, selon le cas, les associés, le(s)quel(s) fixe(nt) la durée de leur mandat.

Le ou les gérants sont révocables ad nutum.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1 sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présentes statuts, les dispositions légales de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, s'appliquent.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et finira le 31 décembre 1996.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trente mille francs (30.000,- LUF).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant le comparant, représentant comme seul associé l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Marc Henri Michel Vangeneberg, prénommé.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est établi à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

Dont acte, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.H.M. Vangeneberg, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 16 décembre 1996, vol. 400, fol. 92, case 12. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 décembre 1996.

E. Schroeder.

(45881/228/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

AU BON MARCHÉ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 8.743.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 1996, vol. 305, fol. 5, cases 9/1 à 9/3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

AU BON MARCHÉ

J. Gutenkauf

Gérant

(45890/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

WESTERN STAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the eleventh of December.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

There appeared:

1.- The company WESTERN STAR TRUCKS (BARBADOS) Ltd, having its registered office in Bridgetown, Bush Hill, Bay Street, Barbados,

represented by Mr James A. Misener, director, residing in Barbados, West Indies,

duly represented by Mrs Michelle Delfosse, engineer, residing in Tuntange,

by virtue of a proxy dated December 3, 1996;

2.- Mr Claude Zimmer, maître en sciences économiques et licencié en droit, residing in Luxembourg,

duly represented by Mr Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, residing in Leudelange,

by virtue of a proxy dated December 6, 1996.

The prenamed proxies, after having been initialed ne varietur by the appearing parties and by the notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company (société anonyme) is herewith formed under the name of WESTERN STAR LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders, meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair the normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is to undertake in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to corporations belonging to the same international group to which it belongs itself. The loans will be refinanced by financial means and instruments such as public or private bond issues or by bank loans.

Furthermore, the company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-two thousand Pound Sterling (32,000.- GBP), divided into three hundred and twenty (320) shares with a par value of one hundred Pound Sterling (100.- GBP) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of shareholders, subject to the restriction foreseen by law. Shares not paid in entirety will remain registered until the moment they are paid in full.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members are present or represented, proxies between directors being permitted.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified true by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors, with obligatory one signature of class A and another signature of class B, or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed, by the general meeting which determines their number and their remuneration.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Tuesday of the month of November, at 10.00 a.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on July 1st and ends on June 30th of the following year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements. The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply insofar as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on June 30th, 1997.

The first annual general meeting shall be held in 1997.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1.- WESTERN STAR TRUCKS (BARBADOS) Ltd, prenamed, three hundred and nineteen shares	319
2.- Mr Claude Zimmer, prenamed, one share	1
Total: three hundred and twenty shares	320

The subscribed shares have been paid up in cash up to 25 %, so that the company has now at its disposal the sum of eight thousand Pound Sterling (8.000,- GBP) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915, as subsequently amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at eighty thousand francs (80,000.- LUF).

Evaluation of the capital

For the purpose of registration, the shares capital is evaluated at one million six hundred and eighty-five thousand three hundred and fifty-seven francs (1,685,357.- LUF).

General meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and passed unanimously the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at four.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the first general meeting:

Signature of Class A:

a.- Mr John Bryant, director, residing in Cheshire, England;

b.- Mr Jim Misener, director, residing in Barbados, West Indies.

Signature of Class B:

c.- Mr Claude Zimmer, prenamed;

d.- Mr Henri Grisius, prenamed.

Mr John Bryant, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The following have been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the first annual general meeting: Mr Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Fourth resolution

The board of directors is authorized to delegate the daily management to one or several of its members.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le onze décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- La société WESTERN STAR TRUCKS (BARBADOS) Ltd, avec siège social à Barbade, Bridgetown, Bush Hill, Bay Street,

représentée par Monsieur James A. Misener, directeur, demeurant à Barbados, West Indies,

ici représenté par Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange,

en vertu d'une procuration en date du 3 décembre 1996;

2.- Monsieur Claude Zimmer, maître en sciences économiques et licencié en droit, demeurant à Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Leudelange,

en vertu d'une procuration en date du 6 décembre 1996.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, es qualités qu'ils agissent, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de WESTERN STAR LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. L'objet de la société est d'entreprendre au Luxembourg et à l'étranger des opérations de financement en accordant des prêts à des sociétés appartenant au groupe international dont elle fait partie. Les prêts seront refinancés par des moyens et instruments financiers tels que des emprunts obligataires publics ou privés ou par des prêts bancaires.

De plus, la société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille livres sterling (32.000,- GBP), représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent livres sterling (100,- GBP) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception toutefois des restrictions prévues par la loi.

Les actions non libérées en entier resteront nominatives jusqu'au moment de leur libération intégrale.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement un avec une signature de la catégorie A et un avec une signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant pas dépasser six ans.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de novembre à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de l'année suivante.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 30 juin 1997. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1997.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) seront élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration sera désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit par:

1.- WESTERN STAR TRUCKS (BARBADOS) Ltd, prénommée, trois cent dix-neuf actions	319
2.- Monsieur Claude Zimmer, prénommé, une action	<u>1</u>
Total: trois cent vingt actions	320

Les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 25 %, de sorte que la somme de huit mille livres sterling (8.000,- GBP) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constataion

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ quatre-vingt mille francs (80,000,- LUF).

Evaluation du capital social

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million six cent quatre-vingt-cinq mille trois cent cinquante-sept francs (1.685.357,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

Signature de catégorie A:

- Monsieur John Bryant, administrateur, demeurant à UK-Cheshire;
- Monsieur Jim Misener, prénommé.

Signature de catégorie B:

c) Monsieur Claude Zimmer, prénommé;

d) Monsieur Henri Grisius, prénommé.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur John Bryant, prénommé, aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Quatrième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et par la langue anglaise certifie par la présente qu'à la requête des comparants le présent acte a été rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Delfosse, H. Grisius, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 16 décembre 1996, vol. 400, fol. 93, case 3. – Reçu 16.854 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 décembre 1996.

E. Schroeder.

(45883/228/391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

TRIDIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, 104, rue de Luxembourg.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize décembre

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Andrée Zwick, gérante, demeurant à L-7540 Rollingen/Mersch, 104, rue de Luxembourg.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente et la location de stands d'exposition, l'aménagement de magasins, ainsi que l'achat et la vente de faux planchers.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. La société prend la dénomination de TRIDIM, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Rollingen/Mersch.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de mille francs (1.000,- LUF) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par Madame Andrée Zwick, prénommée.

Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Les cessions de parts à des non-associés doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elles dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'associé unique ou, selon le cas, les associés, le(s) quel(s) fixe(nt) la durée de leur mandat.

Le ou les gérants sont révocables ad nutum.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1 sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présentes statuts, les dispositions légales de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, s'appliquent.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et finira le 31 décembre 1997.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trente mille francs (30.000,- LUF).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant la comparante, représentant comme seule associée l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquée, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

- Madame Andrée Zwick, prénommée.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est établi à L-7540 Rollingen/Mersch, 104, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Zwick, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 16 décembre 1996, vol. 400, fol. 91, case 3. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 décembre 1996.

E. Schroeder.

(45882/228/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

BOUCHERIE FACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4477 Belvaux.

R. C. Luxembourg B 19.345.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45897/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

BENELBOARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.365.

Constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 26 novembre 1990, acte publié au Mémorial C, n° 157 du 30 mars 1991.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 16 septembre 1996, que:

- ont été élues aux postes d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996:

. Madame M.P. Van Waelem, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

. Madame M.J. Renders, administrateur de sociétés, demeurant à Beersel,

. FIDIGA S.A., avec siège social à Luxembourg,

en remplacement de

. Monsieur Norbert Schmitz,

. Monsieur Norbert Werner,

. Monsieur Jean Bintner,

administrateurs démissionnaires, à qui l'assemblée accorde décharge pour leur gestion au 16 septembre 1996;

- a été élue en tant que commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996:

. S.R.E. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg,

en remplacement de Monsieur Eric Herremans, commissaire démissionnaire, à qui l'assemblée accorde décharge pour l'exercice de son mandat au 16 septembre 1996;

- le siège social de la société a été transféré:

. de L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Signature.

(45892/529/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

B.K.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Grevenmacher, 6, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 24.155.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour la S.à r.l. B.K.S.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(45895/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

COMPONENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

AUFLÖSUNG

An diesem zweiundzwanzigsten November neunzehnhundertsechundneunzig, ist vor dem unterzeichneten Camille Mines, Notar mit Amtssitz in Edingen/Attert.

Erschienen:

Herr Georg Peter Rockel, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in Pratz, handelnd namens und für Rechnung der in Gibraltar einregistrierten Gesellschaft EASTON INVESTMENTS LTD, mit Sitz in Gibraltar, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 4. Oktober 1995.

Herr Rockel belegte an Hand des Aktienregisters, dass seine Mandantin sämtliche, d.h. die eintausendzweihundertfünfzig (1.250) ausgegebenen Aktien der luxemburgischen Gesellschaft COMPONENT HOLDING S.A. mit Sitz in Luxemburg-Stadt, 17, rue des Pommiers, hält.

Letztere Gesellschaft wurde durch Urkunde des amtierenden Notars, damals mit Amtssitz in Clerf, vom 16. August 1990 gegründet, veröffentlicht im Mémorial C Nr. 78 vom 19. Februar 1991, Seite 3721. Sie ist eingeschrieben im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Nummer B 34.811.

Sodann hinterlegte Herr Rockel die genannte Vollmacht seiner Mandantin, welche dieser Urkunde beigegeben bleibt, und ersuchte den amtierenden Notar, folgende Erklärung zu beurkunden:

In Anbetracht dessen,

- dass sämtliche Anteile an der COMPONENT HOLDING S.A., das heisst 1.250 (eintausendzweihundertfünfzig) Aktien mit einem Nominalwert von je LUF 1.000,- (eintausend), welche die Gesamtheit des Aktienkapitals von LUF 1.250.000,- (ein Million zweihundertfünfzigtausend) repräsentieren, in der Hand der Vollmachtgeberin, der EASTON INVESTMENT LTD, vorgeannt, vereinigt sind,

- dass in der ausserordentlichen Generalversammlung vom 2. Oktober 1995 beschlossen wurde, die Gesellschaft zu liquidieren und zugleich die Vollmachtgeberin zum Liquidator zu bestellen,

- dass es der Wunsch der Vollmachtgeberin ist, die Gesellschaft aufzulösen und selbst Liquidatorin zu sein,

- dass der Vollmachtgeberin die Aktiva und Passiva der zu liquidierenden Gesellschaft bekannt sind und dass die Vollmachtgeberin insbesondere in die Schulden der Gesellschaft einzutreten bereit ist, wird wie folgt beschlossen:

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar der Gesellschaft wird Entlastung erteilt.

Die Gesellschaft COMPONENT HOLDING S.A. ist mit sofortiger Wirkung auf Grund der Vereinigung aller Anteile in einer Hand aufgelöst.

Die Dokumente der Gesellschaft werden auf die Dauer von fünf Jahren am Sitz der Gesellschaft aufbewahrt.

Soweit rechtlich notwendig, ist die EASTON INVESTMENT LTD als Liquidatorin zu betrachten, welche auch die Kosten der gegenwärtigen Urkunde trägt.

Kosten

Die Kosten der gegenwärtigen Urkunde werden geschätzt auf ungefähr 25.000 Franken.

Worüber Urkunde, vorgelesen und unterschrieben in der Kanzlei in Redingen am Datum wie eingangs erwähnt, durch den persönlich bekannten Komparenten und den Notar.

Unterzeichnet: Rockel, Mines.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 2 décembre 1996, vol. 395, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Schaack.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange, le 11 décembre 1996.

C. Mines.

(45907/225/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

BONDANI ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 139, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 16.397.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour la S.à r.l. BONDANI ET CIE
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45896/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CARRELAGES WACHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Grevenmacher, 23, Potaschberg.

R. C. Luxembourg B 33.881.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour la S.à r.l. CARRELAGES WACHT
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45900/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CAVILUX, COMPAGNIE DES ALCOOLS ET VINS DE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 24.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 96, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

Signature.

(45901/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CHALEUR APPLIQUEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 19.877.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45902/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CHAUFFAGE CENTRAL MOSELLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mertert, 20, Cité Aal Mauer.

R. C. Luxembourg B 20.896.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour la S.à r.l. CHAUFFAGE CENTRAL MOSELLA
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45903/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CIMET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 26, rue Dr. Klein.

R. C. Luxembourg B 24.442.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 1996, vol. 257, fol. 86, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 octobre 1996.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(45904/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.274.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 22 août 1996 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire. Il se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en l'an 2002.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45905/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

CONCEPT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.322.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 7 décembre 1992, que:

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(45909/529/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

COMPCOM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2533 Luxembourg, 88, rue de la Semois.

Le bilan, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 1996, vol. 305, fol. 1, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schiffalnge, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45906/617/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

COMPUTER BUSINESS CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.000.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45908/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DECISION CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.698.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45911/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DENARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg B 17.841.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

P. Lux.

(45912/698/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DIAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding, établie à Sandweiler, route de Luxembourg, sous la dénomination de DIAM S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 11 février 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 137, du 25 mai 1988.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Michel Dumay, administrateur de sociétés, demeurant à Sandweiler, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Victor Collé, expert comptable et fiscal, demeurant à Moutfort, 5, am Ledenberg.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le notaire soussigné. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant;

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement, sans convocation préalable, sur les points figurants à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Transfert du siège social.

Résolution unique

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de transférer le siège social de Sandweiler à Esch-sur-Alzette et de modifier, en conséquence, l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de DIAM S.A. Cette société aura son siège à Esch-sur-Alzette. La durée en est fixée à la durée maximum permise par la loi».

La société aura comme nouvelle adresse celle suivante:

L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de vingt mille (20.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: Dumay, Cambier, Collé, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 1996, vol. 828, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 décembre 1996.

N. Muller.

(45914/224/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DENTALTECHNIK MAUS UND BAUER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bech-Kleinmacher, 4, Quai de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 43.357.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour la S.à r.l. DENTALTECHNIK MAUS UND BAUER
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45913/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

D.I.D. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. - Madame Anita Jeanne Muller, sans état, demeurant à F-67500 Marienthal, non présente, ici représentée par Monsieur Luc Isnard, gérant de société, demeurant à Sandweiler, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 1996,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée;

2. - Monsieur Victor Collé, expert-comptable et fiscal, demeurant à Moutfort; et

3. - la société anonyme holding, établie à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, sous la dénomination de DIAM SA, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 11 février 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 137, du 25 mai 1988,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour, numéro de son répertoire, qui sera formalisée avant ou en même temps que les présentes,

ici représentée par Monsieur Michel Dumay, administrateur de société, demeurant à Sandweiler,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par décision du conseil d'administration prise à la suite de l'acte constitutif prédit et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, la prédite société étant valablement engagée en toutes circonstances, soit par la seule signature de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, conformément à l'article 6 deuxième alinéa des statuts.

Lesquels comparants déclarent être associés et propriétaires, Madame Anita Jeanne Muller, prédite, de cinquante-cinq parts sociales (55), Monsieur Victor Collé, prédit, de cinquante-cinq parts sociales (55) et la société anonyme holding dénommée DIAM S.A., prédite, de trois cent quatre vingt-dix parts sociales (390), de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée D.I.D. INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à Sandweiler, 24, rue Principale,

constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 30 septembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 11 du 13 janvier 1988;

modifiée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Differdange, en date du 29 juin 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 248, du 19 septembre 1988;

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Georges d'Huart, en date du 5 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 121 du 12 avril 1990;

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 370 du 8 octobre 1991;

modifiée suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société en date à Sandweiler, du 28 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 380 du 11 octobre 1991;

et modifiée suivant lettre de démission de Monsieur Victor Collé de sa fonction de cogérant de la prédite société, en date à Moutfort du 24 mars 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 354 du 31 juillet 1995.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unanime

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, décide transférer le siège social de Sandweiler à Esch-sur-Alzette et de modifier, en conséquence l'article deux des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.»

(le reste sans changement).

L'adresse du siège social est fixée à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Isnard, V. Collé, M. Dumay, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 1996, vol. 828, fol. 86, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 décembre 1996.

N. Muller.

(45915/224/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DUWO AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 27.779.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 92, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 24 octobre 1996

Le mandat du gérant est reconduit pour le nouveau terme d'un an.

Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour la société

Signature

(45920/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FAARWEGESCHAEFT KAELDALL, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl, 82, rue de Tetange.

R. C. Luxembourg B 46.770.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour la G.m.b.H. FAARWEGESCHAEFT KAELDALL

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45930/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DROMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

T. Drot.

(45916/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DROMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

T. Drot.

(45917/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

DROMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

T. Drot.

(45918/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EDITOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf.

R. C. Luxembourg B 24.678.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45923/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EDITOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf.

R. C. Luxembourg B 24.678.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45924/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

HUGETEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 4.787.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 14 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1996, vol. 479, fol. 42, case 10:

- que la démission de Madame Pascale Pierrard, comme administrateur de la société, a été acceptée;
- que Mademoiselle Isabelle Karger, employée privée, demeurant à Hobscheid, a été nommée nouvel administrateur de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45952/215/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

**KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. ED PHARMA INTERNATIONAL S.A.).**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 40.165.

In the year nineteen hundred and ninety-six, on the third of December.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ED PHARMA INTERNATIONAL S.A., a company (société anonyme) under Luxembourg law, established in L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse, incorporated by a deed of the notary Alphonse Lentz, residing in Remich, on April 29, 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 421 on September 23, 1992, registered at the Trade and Companies, Register in Luxembourg City under section B and number 40.165.

The meeting was opened by Mrs Maggy Kohl-Birget, director, residing in Luxembourg, who appointed as secretary Miss Marie-Jeanne Leiten, employee, residing in Godbrange.

The meeting elected as scrutineer Mr Marcel Wagner, employee, residing in Strassen.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Change of the name of the Corporation to KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A. and amendment of the first paragraph of article one of the Articles of Incorporation.

II. - That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to this deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the appearing persons.

III. - That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That this meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously, the following resolution:

The general meeting decides to change the name of the Corporation to KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A. and to amend the first paragraph of article one of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

«**Art. 1. First paragraph.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a «société anonyme», under the name of KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, at the request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us, the notary, this original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trois décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ED PHARMA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, de résidence à Remich, en date du 29 avril 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 421 du 23 septembre 1992, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 40.165.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Maggy Kohl-Birget, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marie-Jeanne Leiten, employée privée, demeurant à Godbrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Marcel Wagner, employé privé, demeurant à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Changement de la dénomination de la société en KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A. et modification afférente du premier alinéa de l'article premier des statuts.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A. et de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Premier alinéa.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A.»»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande desdits comparants et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Kohl, M. Wagner, M.-J. Leiten, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 94S, fol. 89, case 12. - Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

E. Schlessler.

(45921/227/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

**KENDE PHARMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. ED PHARMA INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 40.165.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1996.

E. Schlessler.

(45922/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EURECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2651 Luxembourg, 13-15, rue St. Ulrich.
R. C. Luxembourg B 28.435.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45925/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EUROPEAN INFORMATICS CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort.
R. C. Luxembourg B 39.772.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 décembre 1996.

Pour extrait conforme

P. Lux

(45929/698/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EURO TV DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.259.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 101, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(45926/717/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EURO TV DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.259.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 101, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(45927/717/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

EURO TV DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.259.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 101, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(45928/717/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FBF FINANCIAL ENGINEERING SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 34.977.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1996, vol. 487, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 19 décembre 1996. P. Lux.
(45931/698/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GRAFF & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 222, rue de Rollingergrund.

CESSION

Par la présente, le soussigné Mike Graff, cède et transporte les 50 parts sociales qu'il détient dans la société GRAFF & FILS, S.à r.l., à Monsieur Laurent Graff, et 50 parts sociales à Madame Monika Graff-Brohl pour le prix de 1.000,- LUF par part sociale.

Par cette cession, il renonce à tous droits qui pourraient se rattacher à la détention de ces parts à partir d'aujourd'hui.

Monsieur et Madame Graff-Brohl acceptent, par leur signature, la cession des parts désignée ci-dessus aux conditions stipulées.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

L. Graff

M. Graff-Brohl

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 1996

Le 2 décembre 1996 à 11.00 heures, au 222, rue de Rollingergrund à L-2441 Luxembourg, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de GRAFF & FILS, S.à r.l.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Laurent Graff, demeurant à Rollingergrund.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Madame Monika Graff-Brohl, demeurant à Rollingergrund.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Mike Graff.

Monsieur le président expose:

1. Que la présente assemblée a pour

Ordre du jour:

- Approbation du bilan de 1995;
- Vote sur l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915;
- Changement du siège social;
- Nouvelle répartition des parts sociales suite à une cession de parts.

2. Que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, et que les associés présents se reconnaissent dûment convoqués.

Tous les faits exposés par Monsieur le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Les associés décident d'accepter le bilan de 1995 et de reporter la perte à nouveau.

Première résolution

Les associés décident d'approuver le bilan de 1995 clôturant avec une perte de 188.839,- LUF.

Elle sera reportée à nouveau.

Malgré la perte de l'intégralité du capital social, les associés décident, à l'unanimité et conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, de continuer la société.

Deuxième résolution

Après une cession de parts sociales, la nouvelle répartition se compose comme suit:

Monsieur Laurent Graff	250 parts
Madame Monika Graff-Brohl	250 parts
Total:	500 parts

Troisième résolution

Suite à l'abandon du magasin rue Adolphe Fischer, le siège social de la société sera transféré au 222, rue de Rollingergrund à L-2441 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

*Les membres du bureau
Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45943/514/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FLEURS DU TEMPS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 83, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 47.730.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

*Pour la S.à r.l. FLEURS DU TEMPS
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER*

Signature

(45932/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1113 Luxembourg, 14, rue John L. Macadam.

H. R. Luxemburg B 49.437.

Im Jahre neunzehnhundertsechundneunzig, am fünften Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Emile Schlessler, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Sind erschienen:

1.- Herr Ulrich Giezendanner, Geschäftsführer, wohnhaft in CH-4852 Rothrist, hier vertreten durch Herrn Henri Deltgen, Direktor, wohnhaft in L-1417 Luxembourg, gemäss einer privatschriftlichen Vollmacht, erteilt in Rothrist, am 3. November 1996;

2.- die Aktiengesellschaft GIEZENDANNER HOLDING AG, mit Gesellschaftssitz in CH-4852 Rothrist, hier vertreten durch Herrn Henri Deltgen, vorgeannt, gemäss einer privatschriftlichen Vollmacht, erteilt in Rothrist, am 3. November 1996.

Diese Vollmachten, ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Komparenten, vertreten wie gesagt, ersuchen den unterzeichneten Notar, ihre Erklärungen und Abmachungen wie folgt zu beurkunden:

1. Herr Ulrich Giezendanner, vorgeannt, vertreten wie gesagt, handelnd in seiner Eigenschaft als allein zeichnungsberechtigter Geschäftsführer der Gesellschaft GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l., mit Sitz in L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 2. Dezember 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nr. 100 vom 10. März 1995, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, unter Sektion B und Nr. 49.437, mit einem Kapital von fünfhunderttausend luxemburgischen Franken (LUF 500.000,-), eingeteilt in einhundert (100) voll eingezahlte Geschäftsanteile zu je

fünftausend luxemburgischen Franken (LUF 5.000,-), erklärt im Namen der Gesellschaft, gemäss Artikel 190 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, beziehungsweise Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, die Abtretung, am 3. November 1996, von einhundert (100) Anteilen durch die Aktiengesellschaft GIEZENDANNER TRANSPORT AG, mit Gesellschaftssitz in CH-4852 Rothrist, an die Aktiengesellschaft GIEZENDANNER HOLDING AG, vorgenannt, zum Preise von fünfhunderttausend luxemburgischen Franken (LUF 500.000,-), anzunehmen.

2. Demnach ist die Aktiengesellschaft GIEZENDANNER HOLDING AG, vorgenannt, alleinige Eigentümerin der einhundert (100) Geschäftsanteile.

3. Sodann hat die alleinige Gesellschafterin, die Aktiengesellschaft GIEZENDANNER HOLDING AG, vorgenannt, folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Infolge der vorstehenden Abtretung wird Artikel sechs der Satzung der Gesellschaft abgeändert wie folgt:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend luxemburgische Franken (LUF 500.000,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) voll eingezahlte Anteile zu je fünftausend luxemburgischen Franken (LUF 5.000,-).

Diese einhundert (100) Geschäftsanteile wurden von dem alleinigen Gesellschafter, der Aktiengesellschaft GIEZENDANNER HOLDING AG, mit Gesellschaftssitz in CH-Rothrist, gezeichnet.»

Zweiter Beschluss

Der Gesellschaftssitz wird nach L-1113 Luxemburg, 14, rue John L. Macadam, verlegt.

4. Die Kosten und Gebühren der gegenwärtigen Urkunde und ihrer Folgen sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.
Gezeichnet: H. Deltgen, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 94S, fol. 90, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, erteilt.

Luxemburg, den 19. Dezember 1996.

E. Schlessler.

(45939/227/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1113 Luxemburg, 14, rue John L. Macadam.

R. C Luxembourg B 49.437.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19 décembre 1996.

E. Schlessler.

(45940/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

**HOUSE FINISH ENTERPRISE S.A., Société Anonyme,
(anc. HOUSE FINISH S.A.).**

Siège social: L-1611 Luxemburg, 61, avenue de la Gare.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, établie à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, sous la dénomination de HOUSE FINISH S.A.,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 132 du 27 mars 1993,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 février 1995, numéro 219 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 février 1995, vol. 814, fol. 44, case 8, et en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 septembre 1995, numéro 1256 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 septembre 1995, vol. 818, fol. 78, case 12, et en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

et modifiée (transformation de la société à responsabilité limitée en société anonyme) suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 juin 1996, numéro 859 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juin 1996, vol. 824, fol. 73, case 6 et en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Emmanuel Gregoris, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- Que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le notaire soussigné. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités de l'enregistrement, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable, sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Modification de la dénomination sociale de la société et de l'article premier, alinéa premier, des statuts.

Résolution unique

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de modifier la dénomination sociale de la société et de lui donner comme nouvelle dénomination celle de HOUSE FINISH ENTERPRISE S.A. et de donner à l'article premier, alinéa premier des statuts, la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par la présente, une société anonyme sous la dénomination de HOUSE FINISH ENTERPRISE S.A.»

(Le reste sans changement).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de vingt-cinq mille (25.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: R. Arama, J.-P. Cambier, E. Gregoris, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 décembre 1996, vol. 828, fol. 87, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 décembre 1996.

N. Muller.

(45951/224/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 49.437.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 101, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(45938/717/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FORVEST H.S.A., Holdinggesellschaft.

H. R. Luxemburg B 23.230.

Das Domizilverhältnis der Gesellschaft ist mit Wirkung zum 1. Januar 1997 gekündigt.

Luxemburg, den 17. Dezember 1996.

INVEST CONTROL

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45933/567/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FORVEST H.S.A., Holdinggesellschaft.

H. R. Luxemburg B 23.230.

Herr G. Garcon legt sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Januar 1997 nieder.

Luxemburg, den 17. Dezember 1996.

G. Garcon.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45934/567/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FORVEST H.S.A., Holdinggesellschaft.
H. R. Luxembourg B 23.230.

Herr E. Wirtz legt sein Mandat als Verwaltungsratsvorsitzender der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Januar 1997 nieder.

Luxemburg, den 17. Dezember 1996.

E. Wirtz.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45935/567/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

FORVEST H.S.A., Holdinggesellschaft.
H. R. Luxembourg B 23.230.

KATTO FINANCIAL SERVICES S.A. legt sein Mandat als Prüfungskommissar der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Januar 1997 nieder.

Luxemburg, den 17. Dezember 1996.

KATTO
FINANCIAL SERVICES S.A.
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45936/567/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

G M DECORATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1368 Luxembourg, 34, rue du Curé.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, que:

– l'article six des statuts de la société à responsabilité limitée G M DECORATIONS, S.à r.l., avec siège social à L-1368 Luxembourg, 34, rue du Curé, est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille (500.000,-) francs, représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille (1.000,-) francs chacune, entièrement libérées.

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Arsène Marth, employé privé, demeurant à L-4620 Differdange, 91, rue Emile Mark.»

– Suite à la démission de Monsieur Guy Gilniat, commerçant, demeurant à L-5442 Roedt, 1, rue du Bassin, de ses fonctions de cogérant de la société, décharge a été accordée au gérant démissionnaire.

Le nombre des gérants a été fixé à un.

A été nommé gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Arsène Marth, prénommé, avec tous les pouvoirs pour engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19 décembre 1996.

E. Schlessler.

(45941/227/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

G M DECORATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1368 Luxembourg, 34, rue du Curé.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19 décembre 1996.

E. Schlessler.

(45942/227/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GRAFIKBUERO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2353 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.093.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45944/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GARAGE MOZE ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Fraternité.
R. C. Luxembourg B 23.939.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour GARAGE MOZE ET FILS, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(45937/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

HEMMEN SPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Moutfort, 31, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 16.322.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour HEMMEN SPORT, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(45945/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

GUPA INVESTMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 2, boulevard Royal.

AUFLÖSUNG*Auszug*

Es ergibt sich aus einer am 4. Dezember 1996 vor Notar Edmond Schroeder aus Mersch abgehaltenen ausserordentlichen Generalversammlung, einregistriert in Mersch am 6. Dezember 1996 in Band 400, Blatt 84, Feld 9,

dass aufgrund von Abtretungen, alle Aktien nunmehr von einem alleinigen Aktionär gehalten werden;

dass dieser ausdrücklich erklärt hat, die Gesellschaft auflösen zu wollen;

dass derselbe Aktionär die Satzungen der Gesellschaft sowie deren finanzielle Situation genau kennt;

dass den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Aufsichtskommissar volle Entlastung für ihre Tätigkeit erteilt worden ist;

dass die Abwicklung der Gesellschaft abgeschlossen ist, unbeschadet der Tatsache, dass der alleinige Aktionär persönlich für eventuelle Verbindlichkeiten der Gesellschaft haftet;

dass die Geschäftsbücher und Unterlagen der aufgelösten Gesellschaft während fünf Jahren aufbewahrt bleiben, in L-2449 Luxemburg, 2, boulevard Royal.

Für Auszug erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, den 20. Dezember 1996.

E. Schroeder.

(45946/228/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, route de Beggen.
R. C. Luxembourg B 29.721.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- La société anonyme HOTILUX S.A., avec siège social à Mersch, ici représentée par deux de ses administrateurs:

a) Monsieur Jean-Paul Herber, employé privé, demeurant à Mersch,

b) Madame Antoinette Thill, commerçante, veuve de Monsieur Nicolas Hoffmann, demeurant à Mersch;

2.- Madame Yvette Hoffmann, employée privée, épouse de Monsieur Jean-Paul Herber, demeurant à Mersch;

3.- Monsieur Jean-Paul Herber, prénommé,

agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, en leurs qualités de seuls associés de la société à responsabilité limitée HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg,

constituée originairement sous la dénomination de HOFFMANN-THILL. S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 23 décembre 1988, publié au Mémorial C page 5807 de 1989 et

modifiée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 5 février 1993, publié au Mémorial C, numéro 11252 de 1993,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital de trois millions de francs (LUF 3.000.000,-), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs (LUF 1.250.000,-) à quatre millions deux cent cinquante mille francs (LUF 4.250.000,-), par l'émission de trois mille (3.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes.

Souscription et libération

Et à l'instant:

I.- La société anonyme HOTILUX S.A., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire deux mille sept cents (2.700) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par la société anonyme HOTILUX à charge de la société HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l. d'un montant de deux millions sept cent mille francs (LUF 2.700.000,-).

II.- Madame Yvette Hoffmann, préqualifiée, déclare souscrire cent cinquante (150) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par Madame Yvette Hoffmann à charge de la société HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l. d'un montant de cent cinquante mille francs (LUF 150.000,-).

III.- Monsieur Jean-Paul Herber, préqualifié, déclare souscrire cent cinquante (150) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par Monsieur Jean-Paul Herber à charge de la société HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l. d'un montant de cent cinquante mille francs (150.000,-).

Lesdites créances ont été justifiées au notaire instrumentant, qui le constate expressément, par trois certificats établis le 27 novembre 1996 par la gérante de la société HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l., Madame Antoinette Thill, prénommée.

Les associés de la société HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l. déclarent pour autant que de besoin reconnaître l'existence de ces créances, tel que certifié par sa gérante.

Les prédicts certificats resteront, après avoir été signés ne varietur par le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quatre millions deux cent cinquante mille francs (LUF 4.250.000,-), représenté par quatre mille deux cent cinquante (4.250) parts sociales de mille francs (LUF 1.000,-) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- HOTILUX S.A., ayant son siège social à Mersch, trois mille huit cent vingt-cinq parts sociales	3.825
2.- Madame Yvette Hoffmann, épouse de Monsieur Jean-Paul Herber, demeurant à Mersch, deux cent douze parts sociales	212
3.- Monsieur Jean-Paul Herber, employé privé, demeurant à Mersch, deux cent treize parts sociales	213
Total: quatre mille deux cent cinquante parts sociales	4.250 »

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué à soixante-dix mille francs (LUF 70.000,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Herber, A. Thill, N. Hoffmann, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 9 décembre 1996, vol. 400, fol. 85, case 8. – Reçu 30.000 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 décembre 1996.

U. Tholl.

(45947/232/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

HOFFMANN-THILL CENTRALE D'ACHATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, route de Beggen.

R. C. Luxembourg B 29.721.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 27 novembre 1996, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

(45948/232/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 6, rue Grande-Duchesse Charlotte.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-sept novembre.
Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- La société anonyme HOTILUX S.A., avec siège social à Mersch, ici représentée par deux de ses administrateurs:
 - a) Monsieur Jean-Paul Herber, employé privé, demeurant à Mersch;
 - b) Madame Antoinette Thill, commerçante, veuve de Monsieur Nicolas Hoffmann, demeurant à Mersch.
- 2.- Madame Antoinette Thill, prénommée, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, en leurs qualités de seuls associés de la société à responsabilité limitée HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l., avec siège social à Mersch, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 21 février 1994, publié au Mémorial C page 12062 de 1994, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital de cinq millions de francs (LUF 5.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de deux millions de francs (LUF 2.000.000,-) à sept millions de francs (LUF 7.000.000,-), par l'émission de cinq cents (500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs (LUF 10.000,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes.

Souscription et libération

Et à l'instant:

- I.- La société anonyme HOTILUX S.A., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire quatre cent cinquante (450) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par la société anonyme HOTILUX à charge de la société HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l. d'un montant de quatre millions cinq cent mille francs (LUF 4.500.000,-).
- II.- Madame Antoinette Thill, préqualifiée, déclare souscrire les cinquante (50) parts sociales nouvelles restantes et les libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par Madame Antoinette Thill à charge de la société HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l. d'un montant de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-).

Lesdites créances ont été justifiées au notaire instrumentant, qui le constate expressément, par deux certificats établis le 27 novembre 1996 par le gérant de la société HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l., Monsieur Jean-Paul Herber, prénommé.

Les associés de la société HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l. déclarent pour autant que de besoin reconnaître l'existence de ces créances, tel que certifié par son gérant.

Les prédicts certificats resteront, après avoir été signés ne varietur par le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de sept millions de francs (LUF 7.000.000,-), représenté par sept cents (700) parts sociales de dix mille francs (LUF 10.000,-) chacune.»

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- HOTILUX S.A., ayant son siège social à Mersch, six cent trente parts sociales	630
2.- Madame Antoinette Thill, commerçante, veuve de Monsieur Nicolas Hoffmann, demeurant à Mersch, soixante-dix parts sociales	70
Total: sept cents parts sociales	700»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué à quatre-vingt-dix mille francs (90.000,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Herber, A. Thill, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 9 décembre 1996, vol. 400, fol. 85, case 10. – Reçu 50.000 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 décembre 1996.

U. Tholl.

(45949/232/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

HOFFMANN-THILL TOPAZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 6, rue Grande-Duchesse Charlotte.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 27 novembre 1996, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.
(45950/232/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

IL GELATO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 31.401.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour IL GELATO, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(45956/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

IMMO T.P. S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 34.609.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 16 décembre 1996, que:

– Sont réélus administrateurs de la société, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice de l'an 2000:

- Mme M.P. Van Waelem, administrateur, demeurant à Luxembourg;
- Mme R. Bernard, expert-comptable, demeurant à Leudelange;
- M. B. Scholtus, administrateur, demeurant à St Léger (B).

– Est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice de l'an 2000:

S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(45957/529/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

I.F.P. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 27.681.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirteenth of December.
Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of I.F.P. LUXEMBOURG S.A. (hereafter the «Company»), having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 22nd March, 1988, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 155 (the «Mémorial») of the 8th June, 1988.

The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on 15th December, 1992, published in the Mémorial, number 125 on 23rd March 1993.

The meeting was presided by M^e Philippe Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary M^e Gaston Juncker, maître en droit, residing in Strassen.

The meeting elected as scrutineer M^e Anne Wenandy, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman declared and requested the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list, that all of the shares in issue are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To resolve on the liquidation of the Company.
2. To appoint a liquidator.

3. To determine the powers to be granted to the liquidator and the liquidation procedure.

4. To indemnify the liquidators.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to put the Company into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidators Mr Michael Buerge and Mr Ralph Hayward.

Third resolution

The liquidators are granted the broadest powers and especially those determined by article 144 and following the law of 10th August, 1915 on commercial companies are granted to the liquidators by the Extraordinary General Meeting of the shareholders.

The liquidators may execute the acts and operations specified by article 145 without any special authorisation of the Extraordinary General Meeting, even in the case where it would otherwise be required by law.

The liquidators are dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.

They may, at their own responsibility, delegate for certain determined operations, the whole or part of their powers to one or more proxies.

Fourth resolution

The meeting decides that the Company shall fully and completely indemnify Mr Michael Buerge and Mr Ralph Hayward for any cost, damage, liability and expense they may suffer in connection with the fulfilment of their duties as liquidators other than those costs, damages, liabilities or expenses finally adjudged as resulting from their gross negligence or wilful default.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize décembre.

Par-devant Nous, Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société I.F.P. LUXEMBOURG S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 mars 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 8 juin 1988, numéro 155.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire du 15 décembre 1992, publié au Mémorial, n° 125 du 23 mars 1993.

L'assemblée est présidée par M^e Philippe Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, M^e Gaston Juncker, maître en droit, demeurant à Strassen.

L'assemblée élit comme scrutateur, M^e Anne Wenandy, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions en circulation sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Agenda:

1. Délibération sur la dissolution de la Société
2. Nomination d'un liquidateur
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation
4. Indemnisation des liquidateurs

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateurs, M. Michael Buerge et M. Ralph Hayward.

Troisième résolution

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus. L'assemblée générale des actionnaires leur confère spécialement ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Ils peuvent accomplir les actes et opérations prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire, même dans le cas où elle est requise par la loi.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser l'inventaire et peuvent se référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils détermineront et pour la durée qu'ils fixeront.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que la Société indemniserait complètement M. Michael Buerge et M. Ralph Hayward pour tous les coûts, dommages, responsabilités et dépenses résultant de l'accomplissement de leurs obligations en qualité de liquidateurs autres que les coûts, dommages, responsabilités et dépenses résultant selon un jugement coulé en chose de force jugée de sa négligence ou faute lourde.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Hoss, G. Juncker, A. Wenandy, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 17 décembre 1996, vol. 400, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 décembre 1996.

E. Schroeder.

(45955/228/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

**IBERCAR, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. IBER K, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-6720 Grevenmacher, 4, rue de l'Eglise.

Im Jahre neunzehnhundertsechundneunzig, am zweiten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Emile Schlessler, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Sind erschienen:

1.- Herr Claudio Bottan, Kaufmann, wohnhaft in Jesolo (Italien),

2.- Herr Michele Coppa, Kaufmann, wohnhaft in Padua (Italien).

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchen, ihre Erklärungen und Abmachungen wie folgt zu beurkunden:

1. Herr Claudio Bottan, vorgeannt, handelnd in seiner Eigenschaft als alleinzeichnungsberechtigter Geschäftsführer der Gesellschaft IBER K, S.à r.l., mit Sitz in L-6720 Grevenmacher, 4, rue de l'Eglise, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 12. November 1996, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, und noch nicht eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, mit einem Kapital von fünfhunderttausend luxemburgischen Franken (LUF 500.000,-), eingeteilt in einhundert (100) voll eingezahlte Geschäftsanteile zu je fünftausend luxemburgischen Franken (LUF 5.000,-), erklärt im Namen der Gesellschaft, gemäss Artikel 190 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, beziehungsweise Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, die Abtretung, am 19. November 1996, von fünfzig (50) Anteilen der besagten Gesellschaft durch Herrn Claudio Bottan, vorgeannt, an Herrn Michele Coppa, vorgeannt, zum Preise von zweihundertfünfzigtausend luxemburgischen Franken (LUF 250.000,-) Franken, anzunehmen.

2. Demnach teilen die Geschäftsanteile sich auf wie folgt:

a) Herr Claudio Bottan, vorgeannt, fünfzig Anteile	50
b) Herr Michele Coppa, vorgeannt, fünfzig Anteile	50
Total: einhundert Anteile	100

3. Sodann haben die Gesellschafter, Herr Claudio Bottan und Herr Michele Coppa, vorgeannt, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Infolge der vorstehenden Abtretung wird Artikel sechs der Satzung der Gesellschaft abgeändert wie folgt:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend luxemburgische Franken (LUF 500.000,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) voll eingezahlte Anteile zu je fünftausend luxemburgischen Franken (LUF 5.000,-).

Diese einhundert (100) Geschäftsanteile wurden gezeichnet wie folgt:

1.- Herr Claudio Bottan, Kaufmann, wohnhaft in Jesolo (Italien), fünfzig Anteile	50
2.- Herr Michele Coppa, Kaufmann, wohnhaft in Padua (Italien), fünfzig Anteile	50
Total: einhundert Anteile	100»

Zweiter Beschluss

Der Gesellschaftsname wird in IBERCAR, GmbH, umgeändert und infolgedessen erhält Artikel vier der Satzung folgenden Wortlaut:

«**Art. 4.** Die Gesellschaft führt den Namen IBERCAR, GmbH.»

4. Die Kosten und Gebühren der gegenwärtigen Urkunde und ihrer Folgen sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: C. Bottan, M. Coppa, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 94S, fol. 89, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 18. Dezember 1996.

E. Schlessler.

(45953/227/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

**IBERCAR, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. IBER K, S.à r.l.).**

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 4, rue de l'Eglise.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 décembre 1996.

E. Schlessler.

(45954/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

IMMOBILIERE D'AVRIGNAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 25.396.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 12 décembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45958/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

IMMOBILIERE DORIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 37.676.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 29 novembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45959/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

IMMOBILIERE DORIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 37.676.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 août 1996 à Luxembourg

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs et du commissaire jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45960/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

IMMOBILIERE DE RICHELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.972.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45961/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INCODIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.355.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45967/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INTERIM JOB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val St. André.
R. C. Luxembourg B 38.397.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 1996, vol. 304, fol. 98, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 1996.

(45968/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

**KÖNIGLICH-SÄCHSISCHES WEIN U. SEKTCONTOR S.A. LUX
DR ALBERT PRINZ VON SACHSEN
HERZOG ZU SACHSEN.**

Siège social: Grevenmacher, 8, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.263.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour KÖNIGLICH-SÄCHSISCHES WEIN U.

SEKTCONTOR S.A. LUX

DR. ALBERT PRINZ VON SACHSEN

HERZOG ZU SACHSEN

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45974/598/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS EUROPEENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 22.437.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juin 1996
à 16.00 heures à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants.

Pour copie conforme

E. Ries

G. Glesener

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45971/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INTERNATIONAL ADVICE AND SOFTWARE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 39.543.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1995, vol. 487, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 décembre 1996.

Pour extrait conforme

P. Lux

(45969/698/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.
R. C. Luxembourg B 29.115.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45970/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

KAMAKURA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2160 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.276.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 83, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Signature.

(45972/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

LINAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.910.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45978/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

LINAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.910.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 25 novembre 1996
à Luxembourg*

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité suivant l'article 7 des statuts, de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière des affaires, ainsi que la représentation de la société à Monsieur François Raeymaekers, qui, par sa seule signature, pourra engager valablement la société.

Pour copie conforme

G. Glesener F. Raeymaekers
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 10. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45979/643/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

KAMEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.286.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 487, fol. 99, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 19 juillet 1995, que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(45973/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

MELOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

ACTE DE CESSION

Le soussigné, Jean-Claude Fournier, déclare céder, contre paiement de la somme convenue entre les parties dont il est, par la présente, donné quittance à OCCIMED HOLDINGS S.A., Luxembourg, qui accepte, 1 (une) part sociale de LUF 750.000,- (sept cent cinquante mille) de la société MELOC, S.à r.l., ayant son siège social au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Fait à Genève, le 22 novembre 1996.

Signature

Signature

Le cédant

Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45989/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

MELOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

ACTE DE CESSION

Le soussigné, Antoine Lathion, déclare céder, contre paiement de la somme convenue entre les parties dont il est, par la présente, donné quittance à NEWMONT HOLDING LTD, Road Town, Tortola, BVI, qui accepte, 1 (une) part sociale de LUF 750.000,- (sept cent cinquante mille) de la société MELOC, S.à r.l., ayant son siège social au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Fait à Genève, le 12 novembre 1996.

Signature

Signature

Le cédant

Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45990/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INDOPHARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 28.453.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 1996, vol. 257, fol. 86, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 octobre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45962/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INDOPHARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 28.453.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 1996, vol. 257, fol. 86, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 octobre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45963/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INDOPHARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.453.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 1996, vol. 257, fol. 86, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 octobre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45964/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INDOPHARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.453.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 1996, vol. 257, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 octobre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45965/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

INDOPHARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.453.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 1996, vol. 257, fol. 86, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 octobre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45966/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

KOTROCZO & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Wormeldange, 125, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 15.657.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1996, vol. 487, fol. 81, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 1996.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(45975/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.

LES TROIS GES IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 21, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 41.528.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Remich, le 6 décembre 1996, vol. 174, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 décembre 1996.

Pour LES TROIS GES IMMOBILIERE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(45976/598/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 1996.
